

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0007972

1218625

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 23.21 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHOUIVINI MOHAMED

Date de naissance : 01-01-52

Adresse : HAY BOUGHAZ RUE 8 N° 6 TANGER

Tel : 06.24.38.01.87 Total des frais engagés : 1200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Karim BENSALAH
Neurochirurgien
295, Angle Bd Abdelloumen et
Allée du Persée 1er étage, Ag Casablanca
Tél. 05 22 20 27 00
INPE:091167338

Date de consultation : 14 JUIN 2022

Nom et prénom du malade : KRIBELA FATHA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Immobilité

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ... Le : ... / ... / ...

Signature de l'adhérent(e) : ...

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14 JUIN 2022	CPA	2	300,00	Dr Karim BENJALAL Neurochirurgien 116/22 20 27 00 17/6/2022
17/6/2022	CPA	2	350,00	Dr Karim BENJALAL Neurochirurgien 116/22 20 27 00 17/6/2022

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p style="text-align: right; transform: rotate(-15deg);">Dr. Sidi Niaarouf</p> <p style="text-align: right; transform: rotate(-15deg);">Abdelkader Sidi Niaarouf</p> <p style="text-align: right; transform: rotate(-15deg);">Casablanca</p> <p style="text-align: right; transform: rotate(-15deg);">tel: 05 22 58 35 56 - 05 22 58 18 06</p>	16/06/22	B2,10	550,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H D G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Karim BENSALAH

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Nancy (France)

Chirurgie de Cerveau de la Moelle Epinière
et des Nerfs

Chirurgie de la Tête et de la Colonne Vertébrale
Electro-Encéphalographie
Adultes & Enfants



الدكتور كريم بنصالح

خريج كلية الطب ببنانسي (فرنسا)

إختصاصي في جراحة أمراض الدماغ والاعصاب
جراحة الرأس والعمود الفقري والنقاع الشريكي
التدخلية التهابي للدماغ
للتبارع والاعصاب

Casablanca le : الدار البيضاء في

14-06-2022

KRIBECH FATMA

Glycemie à jeun

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE

NFS-PQ

TP / TCK/ GROUYPAGE

UREE SANGUINE - CREATININE

Dr Karim BENSALAH
Neurochirurgien
295, Angle Bd Abdelmoumen et
Allée du Persée, 1er étage, A9 Casablanca
Tél: 05 22 20 27 00
INPE:091167338

Samira KONTAIA
Gynéco-Commercia
El Kadiri Sidi Mâârouf
Bd. Abou Bar CASABLANCA
Tél: 05 22 88 35 88 - 05 22 58 18 05

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MIJHARLAB

Centre commercial Soufiane, Lot Chaima, Bd Abou Bakr EL KADIRI,

Sidi Maarouf, Casablanca

Tél : 0522583556 - Fax : 0522581805

IF: 15252767 - TP: 36167325 - CNSS: 43023445 - ICE: 000114256000076 - INPE: 093061760

FACTURE N° : 220009478

Casablanca le 16-06-2022

Mme Fatma KRIBECH

Demande N° 2206162030

Date de l'examen : 16-06-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0135	Urée	B30	B
0216	Numération formule	B80	B
0229	Groupe ABO Rhésus	B60	B
0236	Taux de prothrombine	B40	B
0239	Temps de céphaline: TCK	B40	B

Total des B : 410

TOTAL DOSSIER : 550.00 DH

Type de règlement : Espèces le 16-06-2022

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent cinquante dirhams

Samira KOUITAIR
Centre commercial Soufiane, Lot Chaima
Bd Abou Bakr EL KADIRI
Sidi Maarouf, Casablanca
Tel: 06 22 68 35 66 - 05 22 68 18 05



Docteur Samira KOUTAIR

Spécialiste en Biologie Médicale

D.U. Qualité Biologie Médicale - Bordeaux

Prélèvement du : 16-06-2022 à 09:34

Identifiant : 2206162030

Edition : 17-06-2022

Patient : Mme KRIBECH Fatma

Date de naissance : 01-01-1956

Référence : 2206162030

Prescripteur : Dr BENSALAH KARIM

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme : NFS

Cytométrie de flux(Penta 60C+)

Hématies :	4.10	$10^6/\mu\text{L}$	(3.85-5.20)
Hémoglobine :	12.7	g/dL	(11.8-15.8)
Hématocrite :	38.0	%	(35.0-45.5)
VGM :	93.0	fL	(80.0-101.0)
TCMH :	31.1	pg	(27.0-34.0)
CCMH :	33.5	g/dL	(30.0-36.0)
Leucocytes :	4.20	$10^3/\mu\text{L}$	(3.60-10.50)
Polynucléaires Neutrophiles :	24.8	%	
Soit:	1.05	$10^3/\mu\text{L}$	(1.50-7.70)
Polynucléaires Eosinophiles :	2.9	%	
Soit:	0.12	$10^3/\mu\text{L}$	(0.02-0.50)
Polynucléaires Basophiles :	0.3	%	
Soit:	0.01	$10^3/\mu\text{L}$	(<0.20)
Lymphocytes :	64.2	%	
Soit:	2.72	$10^3/\mu\text{L}$	(1.00-4.00)
Monocytes :	7.8	%	
Soit:	0.33	$10^3/\mu\text{L}$	(0.10-0.90)
Plaquettes :	269	$10^3/\mu\text{L}$	(160-370)

Demande validée par : Dr Koutair Samira

Centre commercial Soufiane, Lot Chaima
Bd. Abou Bakr EL KADIRI, Sidi Maarouf
CASABLANCA
Tel: 05 22 58 35 56 - 06 32 16 30 36

Page 1/3



LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES MIJHARLAB

Hématologie - Immunologie - Biochimie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie

Docteur Samira KOUTAIR

Spécialiste en Biologie Médicale

D.U. Qualité Biologie Médicale - Bordeaux

2206162030 – Mme Fatma KRIBECH

HEMOSTASE

Taux de Prothrombine

Temps de Quick Patient	13.2	sec.
Taux de Prothrombine (Technique chronométrique)	89	%
		(70-100)

Temps de Céphaline Activée

TCK patient (Technique chronométrique)	28	sec.
TCK témoin	30	sec.
TCK Ratio patient/témoin (Technique chronométrique)	0.93	(0.80-1.20)

Une valeur normale du TCK patient est à +/- 10 secondes du TCK témoin

IMMUNO-HEMATOLOGIE

Groupe sanguin ABO et Rhésus de receveur

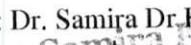
Deux déterminations, chacune réalisée en double, sont nécessaires à la délivrance d'une carte de groupe sanguin définitive.

Groupe sanguin ABO	A
Rhésus (D)	Positif

Attention:

Le résultat ne peut être considéré comme définitif, qu'après une deuxième détermination effectuée sur un second prélèvement. (Cir. Minist. du 15/12/1985)

Demande validée par : Dr. Samira Dr. Koutair


Dr. Samira Dr. Koutair
Centre commercial Soufiane, Lot Chaima
Bd Abou Bakr EL KADIRI, Sidi Maarouf, Casablanca
Tel: 05 22 58 35 56 - 06 32 16 30 36 - Contactez pour RDV: 06 64 46 14 35 - <http://rdvcovidmaroc.com/mijharlab>
ASABLANCA
Tel: 05 22 58 35 56 - 06 32 16 30 36 - Contactez pour RDV: 06 64 46 14 35 - <http://rdvcovidmaroc.com/mijharlab>

Page 2/3



LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES MIJHARLAB

Hématologie - Immunologie - Biochimie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie

Docteur Samira KOUTAIR

Spécialiste en Biologie Médicale

D.U. Qualité Biologie Médicale - Bordeaux

2206162030 – Mme Fatma KRIBECH

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeûn 1.10 g/L (0.70–1.10)
6.11 mmol/L (3.89–6.11)

**Hémoglobine glycosylée
(HbA1C)**
(HPLC TOSOH-GX)

Valeurs de référence :

Sujet normoglycémique : 4 à 6 %

Sujet diabétique équilibré : Objectif ciblé autour de 6.5 %

Diabète mal équilibré : Taux supérieur à 8%

Urée 0.26 g/L (0.10–0.50)
4.33 mmol/L (1.67–8.33)

Créatinine 9.90 mg/L (6.00–11.00)
(Méthode enzymatique) 87.62 µmol/L (53.10–97.35)

Demande validée par : Dr. Samira Dr Koutair

Samira KOUTAIR
Centre commercial Soufiane, Lot Chaima
Centre Commercial Soufiane, Lot Chaima
Bd Abou Bakr EL KADIRI, Sidi Maarouf
Ed. Abou Bakr EL KADIRI, Sidi Maarouf
CASABLANCA
Tél: 06 22 58 35 56 - 06 32 16 30 36 - 05 22 58 18 05

Page 3/3

Centre commercial Soufiane, Lot Chaima, Bd Abou Bakr EL KADIRI, Sidi Maarouf, Casablanca
Tél: 05 22 58 35 56 - 06 32 16 30 36 - Contactez pour RDV: 06 64 46 14 35 - <http://rdvcovidmaroc.com/mijharlab>

IF : 15252767 - TP : 36167325 - CNSS : 43023445 - ICE : 000114256000076 - E-mail : mijharlab@yahoo.fr